

Séance du 12 juillet 2016

Extrait du recueil des actes  
du Conseil d'Administration  
de l'UVHC

**Objet :** tarification pour l'utilisation des équipements sportifs de l'UVHC

Le Conseil d'Administration de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambésis-UVHC s'est réuni en salle Nicole CLEUET – Bâtiment Matisse – Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines, le mardi 12 juillet 2016 à 14 H 30, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Président donne la parole à monsieur le directeur du Service Commun pour la Responsabilité Sociale de l'Etablissement-SCRSE qui propose au Conseil d'Administration de fixer une tarification pour l'utilisation par des tiers des équipements sportifs de l'établissement en dehors des périodes réservées pour les besoins de formation et des autres usages de l'Université.

Les tarifs sont établis conformément au tableau joint en annexe.

Les tarifs pourront faire l'objet d'une réduction de 50 % dans le cadre d'un accord de partenariat établi entre l'utilisateur et l'Université dans le cadre des missions dévolues par la loi à cette dernière.

Il pourra être procédé, dans le cadre d'une convention précisant les conditions de cet usage, à une mise à disposition gratuite des équipements sportifs au profit des personnels ou des étudiants et de leurs associations, ainsi que des financeurs de l'Université ou dans le cadre de mutualisation d'équipement.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LA TARIFICATION POUR L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS CONFORMEMENT AU TABLEAU JOINT EN ANNEXE DE LA PRESENTE DELIBERATION.**

Fait à Valenciennes, le 12 juillet 2016  
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Abdelhakim ARTIBA

Date de publication :

Tarifs (Hors Taxes) d'utilisation des installations sportives de l'UVHC par des organismes

	Terrain de football	Salle de danse	Dojo	Salle musculation	Gymnase A ou B
1 H 00	85 €	54 €	54 €	46 €	108 €
2 H 00	114 €	71 €	71 €	56 €	180 €
3 H 00	140 €	89 €	89 €	66 €	252 €
½ JOURNEE	166 €	107 €	107 €	76 €	324 €
JOURNEE	315 €	244 €	244 €	184 €	680 €

Les tarifs sont augmentés de frais de traitements administratifs d'un montant de 31 € pour la première séance.

En cas d'utilisation régulière et programmée à l'année dans une même convention, les tarifs ci-dessus s'appliquent dès la seconde séance sans frais.